

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 21 FEVRIER 2019

OBJET : Ouverture spéciale de crédits

Nombre de membres du Comité Syndical : 22 représentant 22 voix
Nombre de membres en exercice : 22 représentant 22 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 21 représentant 21 voix

N° : 008/2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt et un février, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au Syndicat Mixte Provence Verte Verdon à Brignoles.
Il examine le point n°6 de l'ordre du jour, visé en objet.
Monsieur Bernard VAILLOT, préside.

DELEGUES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

ETAIENT PRESENTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

B VAILLOT – M LATZ – D BREMOND – JM CONSTANS – F PERO - AM LAMIA
– A MONTIER –Y COEFFIC – JC FELIX - R DEBRAY - M BOEUF – C
PALUSSIÈRE – L MARTIN - C BOUYGUES – G FABRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

B DE BOISGELIN – Y MANCER – L MEAUME - G BESNARD - R AMBROSIO -
C PLOUVIER

Dans la mesure où le budget du Syndicat Mixte n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, le président est en droit, conformément à la Loi 82-213 du 2 mars 1982 (article 7), de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, le président, peut sur autorisation du comité syndical, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le Comité Syndical

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- de procéder à l'ouverture de crédits suivante :

25 % des crédits d'investissement de l'exercice 2018 au titre du budget principal 2019, soit :

Chapitre 20	66 600,00 euros
Chapitre 21	47 534,00 euros

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

Le Président du Syndicat Mixte


Bernard VAILLOT
Maire de Camps la Source